

Image not found or type unknown



Droits logo bleu blanc rouge

Par **etude78**, le **08/10/2015** à **06:06**

Bonjour,rnrnJ'aurai une questions s'il vous plait, pour mon association je voudrais utiliser un logo illustrant un hexagone qui représente la France avec en fond le drapeau bleu, blanc, rouge. Cela peut-il poser problème juridiquement parlant ? rnrnPardon d'avance si je ne suis pas dans le bon forum de discussion et merci.